

| | |
|--|---|
| 17 | CRPE Épreuve écrite Français |
| Fiche- résumé | |
| P | PROGRAMME DU CYCLE DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX (cycle 2) en français En vigueur à compter de la rentrée scolaire 2020 |
| BO n° 31 du 30 juillet 2020 (p. 30-93) Les nouveautés par rapport au programme de 2018 sont en vert | |
| <p>Volet 1 : les spécificités du cycle des apprentissages fondamentaux (C 2) : L'acquisition des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui) est la priorité. L'enseignement doit être structuré et explicite. Différenciation des apprentissages et prise en compte des besoins éducatifs particuliers. Le sens et l'automatisation se construisent ensemble. La compréhension se travaille dans tous les enseignements. Les élèves doivent comprendre ce qu'ils font et pourquoi ils le font. La langue française constitue un objet d'apprentissage central. La maîtrise de l'ensemble des correspondances graphèmes-phonèmes, qui va des lettres ou groupes de lettres vers les sons et réciproquement, est un enjeu essentiel de l'apprentissage du français. La lecture fluide, qui doit être acquise au CP, est la condition indispensable à la bonne compréhension des textes. Le travail de lecture est constamment mené en lien avec l'écriture et progressivement avec le vocabulaire, la grammaire et l'orthographe. La langue est au service de tous les apprentissages. La communication à l'oral puis à l'écrit se fait avec de véritables destinataires, en rendant compte de visites, d'expériences... On articule le concret et l'abstrait : observer et agir, manipuler, expérimenter mènent à la représentation, qu'elle soit analogique (dessins, images, schématisations) ou symbolique, abstraite (nombres, concepts). L'oral et l'écrit sont en décalage important mais ils sont très liés dès le CP ; les élèves ont accès à des écrits, en production et en lecture. Le travail sur la langue et celui sur la culture sont indissociables. Les connaissances intuitives tiennent encore une place centrale. Ces connaissances contribuent aux fondements des apprentissages. L'élève est encouragé à comprendre ce qu'il sait et sait faire ainsi qu'à utiliser sa réflexion lors des temps d'apprentissage. On apprend à réaliser les activités scolaires fondamentales que l'on retrouve dans plusieurs enseignements et qu'on retrouvera tout au long de la scolarité : résoudre un problème, lire et comprendre un document, rédiger un texte, créer ou concevoir un objet. On apprend à justifier de façon rationnelle. Les élèves, dans le contexte d'une activité, savent la réaliser mais aussi expliquer pourquoi et comment ils l'ont réalisée. Ils apprennent à justifier leurs réponses et leurs démarches pour mettre en doute, critiquer ce qu'ils ont fait, mais aussi apprécier ce qui a été fait par eux-mêmes ou par autrui. L'éducation aux médias et à l'information permet de préparer l'exercice du jugement et de développer l'esprit critique.</p> <p>Volet 2 : Contributions essentielles des différents enseignements au socle commun : Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer</p> | |

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit (lecture-écriture). **Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et le cas échéant une langue régionale.** Le cycle 2 est le point de départ de l'enseignement des langues étrangères et régionales qui doit faire acquérir aux élèves le niveau A1 du CECRL. En français, le rapprochement avec la langue vivante permet des comparaisons occasionnelles avec sur l'ordre des mots, la prononciation, albums bilingues etc.

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques. Mathématiques : compréhension du système de numération, pratique du calcul, connaissance des grandeurs. Exploration et le questionnement des objets et de la réalité du monde. Dans l'enseignement « Questionner le monde », les activités de manipulation, de mesures, de calcul, sont réalisées à partir d'expériences simples. Familiarisation avec un lexique approprié et précis. L'EPS permet de mettre en relation l'espace vécu et l'espace représenté : orientation en lien avec la géométrie ; athlétisme et grandeurs, mesures, longueurs, durées, ou dans les jeux collectifs.

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps. L'initiation à différentes formes de langages favorise les interactions sociales : en français, pour comprendre et produire des messages oraux ; en arts plastiques et en éducation musicale, pour réaliser une production, la présenter ; en EPS, les activités à visée artistique et esthétique, pour s'exprimer et communiquer, reproduire ou en créer des actions à voir, en donnant son avis.

Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre

Tous les enseignements développent les compétences méthodologiques pour améliorer l'efficacité des apprentissages et favoriser la réussite de tous les élèves : savoir apprendre une leçon, une poésie, relire un texte, une consigne, fréquenter des bibliothèques, etc.

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen

L'accès à des valeurs morales, civiques et sociales se fait à partir de situations concrètes, de confrontations avec des textes, des œuvres dans tous les enseignements et particulièrement dans l'enseignement moral et civique qui poursuit 3 finalités reliées entre elles : respecter autrui ; acquérir et partager les valeurs de la République ; construire une culture civique.

Domaine 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques

« Questionner le monde » est l'enseignement privilégié pour formuler des questions, émettre des suppositions... Par l'observation fine du réel dans 3 domaines (le vivant, la matière et les objets), la démarche d'investigation permet d'accéder à la connaissance de caractéristiques du monde vivant, à l'observation et à la description de phénomènes naturels et à la compréhension des fonctions et des fonctionnements d'objets simples. **Il développe un comportement responsable vis-à-vis des autres, de l'environnement, de sa santé. Des gestes simples favorisent la connaissance et l'acquisition de règles d'hygiène (propreté, alimentation, sommeil), de sécurité et de protection de l'environnement.**

Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

Le travail des enseignements artistiques en réception et production permet à l'élève de commencer à comprendre les représentations du monde. Comprendre la diversité des représentations dans le temps et dans l'espace à travers quelques œuvres majeures du patrimoine et de la littérature de jeunesse adaptées au cycle 2 complète cette formation. **L'impact de l'activité humaine sur l'environnement proche ou plus éloigné est abordé.**

Volet 3 : Les enseignements :

I. Français (p. 37 à 50) :

À l'école maternelle, les élèves ont développé des compétences en langage oral et appris à parler ensemble, entendu des textes et appris à les comprendre, découvert la fonction de l'écrit et commencé à écrire. L'acquisition de vocabulaire, la conscience phonologique et la

découverte du principe alphabétique, l'attention aux régularités de la langue et un premier entraînement aux gestes essentiels de l'écriture leur ont donné des repères pour poursuivre les apprentissages en français. L'intégration du CE2 au cycle 2 doit permettre d'assurer des compétences de base solides en lecture et en écriture pour tous les élèves. Durant ce cycle, un **apprentissage explicite** du français est organisé à raison de **plusieurs séances chaque jour**. Comme en maternelle, l'oral, travaillé dans des situations scolaires variées, fait l'objet de séances spécifiques. Les activités de lecture et d'écriture, de grammaire, d'orthographe et de vocabulaire sont quotidiennes et les relations entre elles permanentes. Afin que chaque élève parvienne à une identification sûre et rapide des mots, des activités systématiques permettent d'acquérir et de perfectionner la maîtrise du code alphabétique et la mémorisation des mots. Les démarches et stratégies permettant la compréhension des textes sont enseignées explicitement. L'étude de la langue est une dimension essentielle de l'enseignement du français. Elle conditionne l'aptitude à s'exprimer à l'écrit et à l'oral, la réussite dans toutes les disciplines, l'insertion sociale. Elle doit être l'objet d'un enseignement spécifique, rigoureux et explicite. Observation et manipulation des énoncés, leurs formes, classements... : séances spécifiques et nombreux exercices d'entraînement.

Compétences travaillées :

Comprendre et s'exprimer à l'oral :

- écouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte ;
- dire pour être entendu et compris ;
- participer à des échanges dans des situations diverses ;
- adopter une distance critique par rapport au langage produit.

Domaines 1, 2, 3 du socle commun.

Lire :

- identifier des mots de manière de plus en plus aisée ;
- comprendre un texte et contrôler sa compréhension ;
- pratiquer différentes formes de lecture ;
- lire à voix haute.

Domaines 1, 5 du socle commun.

Écrire :

- copier ;
- écrire des textes en commençant à s'appropriier une démarche ;
- réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit.

Domaine 1 du socle commun.

Comprendre le fonctionnement de la langue :

- passer de l'oral à l'écrit ;
- construire le lexique ;
- s'initier à l'orthographe lexicale ;
- se repérer dans la phrase simple ;
- maîtriser l'orthographe grammaticale de base.

Domaines 1, 2 du socle commun.

A. Langage oral :

Permet aux élèves d'être actifs dans les échanges verbaux, de s'exprimer, d'écouter en cherchant à comprendre les apports des pairs, les messages ou les textes entendus, de réagir en formulant un point de vue ou une proposition, en acquiesçant ou en contestant. Le professeur veille à la pertinence et à la qualité du langage oral des élèves en toutes occasions durant le cycle. Il régule les échanges et apprend aux élèves à débattre.

Développer la maîtrise de l'oral suppose d'accepter les essais/erreurs dans le cadre de discours variés, adaptés et compréhensibles pour conquérir un langage plus élaboré. Des

séances sont consacrées spécifiquement à la pratique explicite de l'oral (raconter, décrire, expliquer, prendre part à des échanges) : explication, mémorisation et réemploi du vocabulaire découvert en contexte.

Les compétences acquises en langage oral, en expression et en compréhension, sont essentielles pour mieux maîtriser l'écrit ; de même, la maîtrise progressive des usages de la langue écrite favorise l'accès à un oral plus formel et mieux structuré. La lecture à haute voix, la diction ou la récitation de textes permettent de compléter la compréhension du texte en lecture. La mémorisation de textes (poèmes, extraits de pièces de théâtre joués) est un appui pour l'expression personnelle.

Attendus de fin de cycle :

- conserver une attention soutenue lors de situations d'écoute ou d'échanges et manifester, si besoin et à bon escient, son incompréhension ;
- dans les différentes situations de communication, produire des énoncés clairs en tenant compte de l'objet du propos et des interlocuteurs ;
- pratiquer les formes de discours attendues – notamment raconter, décrire, expliquer – dans des situations où les attentes sont explicites ; en particulier raconter seul un récit étudié en classe ;
- participer avec pertinence à un échange (questionner, répondre à une interpellation, exprimer un accord ou un désaccord, apporter un complément, etc.).

Écouter pour comprendre des messages oraux (adressés par un adulte ou par des pairs) **ou des textes lus par un adulte** (*lien avec la lecture*).

Dire pour être entendu et compris, en situation d'adresse à un auditoire ou de présentation de textes (*lien avec la lecture*).

Participer à des échanges dans des situations diverses (séances d'apprentissage, régulation de la vie de la classe).

Adopter une distance critique par rapport au langage produit.

→ *Pour chaque item des Connaissances et compétences associées ainsi que des exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève.*

B. Lecture et compréhension de l'écrit :

Lecture et écriture sont deux activités liées dont l'acquisition s'effectue tout au long de la scolarité, en relation avec les autres apprentissages mais le cycle 2 est une période déterminante. Au CP, les élèves parviennent à un **déchiffrage aisé et à une automatisation de l'identification des mots** pour acquérir, au cours des trois années du cycle, une autonomie dans la lecture de textes variés, dont les textes informatifs. Ces textes élargissent leurs connaissances. Au CP, les élèves associent lettres ou groupes de lettres et sons, établissent des **correspondances entre graphèmes et phonèmes**. Cet apprentissage systématique est automatisé à partir de phrases et de textes que les élèves sont capables de déchiffrer.

L'automatisation du code alphabétique doit être complète à la fin du CP.

L'identification des mots écrits est soutenue par un travail de **mémorisation de formes orthographiques** : copie, restitution différée, aptitude à transcrire les sons en lettres. Écrire est l'un des moyens d'apprendre à lire, en lien avec le vocabulaire, la grammaire, l'orthographe et la compréhension. **La compréhension** est la finalité de toutes les lectures : écoute de textes lus, découverte guidée, puis autonome, de textes simples.

La lecture collective d'un texte permet l'articulation entre les processus d'identification des mots et l'accès au sens des phrases : activités de reformulation qui favorisent l'accès à l'implicite et apports de connaissances lexicales. **La lecture à voix haute développe la fluidité** et l'aisance et articule identification de mots écrits et compréhension, et permet aux élèves d'aborder de manière explicite la syntaxe de l'écrit. **5 à 10 œuvres sont étudiées par**

année scolaire du CP au CE2 : littérature patrimoniale (albums, romans, contes, fables, poèmes, théâtre) et littérature de jeunesse. Les lectures personnelles ou lectures de plaisir sont encouragées sur le temps scolaire, les élèves empruntent régulièrement des livres qui répondent à leurs goûts ; un dispositif est prévu pour rendre compte en classe de ces lectures personnelles qui pourront constituer au sein de la famille un objet d'échange.

La lecture met à l'épreuve les premières connaissances acquises sur la langue, contribue à l'acquisition du vocabulaire ; par les obstacles qu'ils font rencontrer, les textes constituent des points de départ ou des supports pour s'interroger sur des mots inconnus, sur l'orthographe de mots connus, sur des formes linguistiques.

Attendus de fin de cycle :

- identifier des mots rapidement : décoder aisément des mots inconnus réguliers, reconnaître des mots fréquents et des mots irréguliers mémorisés ;
- lire et comprendre des textes variés, adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves ;
- lire à voix haute avec fluidité, après préparation, un texte d'une demi-page (1 400 à 1 500 signes) ; participer à une lecture dialoguée après préparation ;
- lire au moins 5 à 10 œuvres en classe par an.

Identifier des mots de manière de plus en plus aisée.

Comprendre un texte et contrôler sa compréhension.

Pratiquer différentes formes de lecture.

Lire à voix haute.

→ *Pour chaque item des Connaissances et compétences associées ainsi que des exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève.*

C. Écriture :

Par un enseignement structuré, explicite, progressif, et en relation avec l'expression orale, la lecture, la grammaire et le vocabulaire, les élèves acquièrent les moyens d'une écriture relativement aisée.

Apprendre à copier : ils ont commencé à apprendre à écrire en cursive en GS, ils complètent l'apprentissage du geste d'écriture et se perfectionnent (sûreté et vitesse), automatisant progressivement le tracé normé des lettres. La régularité des situations d'écriture et la quantité des écrits produits, dans leur variété, sont gages de progrès. Les activités de copie visent à entraîner les élèves aux gestes d'écriture et favorisent la mémorisation orthographique des mots écrits. L'activité d'écriture a sa place tous les jours. Les élèves apprennent à utiliser les fonctions simples d'un traitement de texte, ils manipulent le clavier. De façon manuscrite ou numérique, ils apprennent à copier ou transcrire sans erreur, depuis des supports variés (livre, tableau, affiche, etc.) en veillant à la mise en page.

La rédaction de textes est articulée avec l'apprentissage de la lecture. **Il n'est pas nécessaire d'être lecteur pour commencer à écrire**, les professeurs s'appuient sur les essais d'écriture de mots (maternelle). C'est le travail conduit avec méthode, explicite et continu sur le cycle, en relation constante avec la lecture et l'étude de la langue, qui fera progresser les élèves. **Des tâches quotidiennes d'écriture sont proposées aux élèves** : rédaction d'une phrase en réponse à une question, formulation d'une question, élaboration d'une portion de texte ou d'un texte entier. Avec l'aide du professeur, ils établissent les caractéristiques du texte et ses enjeux. Ils apprennent à écrire des textes de genres divers : **récits brefs, dialogues, descriptions, etc.** Ce dernier exercice permet d'articuler les pratiques d'observation réalisées dans le cadre des activités d'étude du monde du vivant, de la matière et des objets avec un **enrichissement progressif du vocabulaire des élèves**. Les élèves prennent plaisir à écrire sous le regard bienveillant de l'enseignant. Pour passer à l'écriture, ils s'appuient sur des textes qu'ils ont lus et recueillent des ressources pour nourrir leur écrit : vocabulaire, thèmes, modes

d'organisation mais aussi fragments à copier, modèles à partir desquels proposer une variation, une expansion ou une imitation ; ils s'approprient des formes et modèles à respecter ou à détourner. Des exercices d'entraînement à l'écriture développent des automatismes qui permettent de faire progresser les élèves. Pour les élèves encore trop peu autonomes dans l'écriture, leurs propos sont transcrits par l'enseignant. Les élèves se familiarisent avec la relecture de leurs propres textes pour les améliorer y compris en orthographe.

Attendus de fin de cycle :

- copier ou transcrire, dans une écriture lisible, un texte d'une dizaine de lignes en respectant la mise en page, la ponctuation, l'orthographe et en soignant la présentation ;
- rédiger un texte d'environ une demi-page, cohérent, organisé, ponctué, pertinent par rapport à la visée et au destinataire ;
- améliorer un texte, notamment son orthographe, en tenant compte d'indications.

Copier (lien avec la lecture).

Écrire des textes en commençant à s'approprier une démarche (lien avec la lecture, le langage oral et l'étude de la langue).

Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit (lien avec l'étude de la langue).

→ *Pour chaque item des Connaissances et compétences associées ainsi que des exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève.*

D. Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique) :

Les objectifs de l'étude de la langue au cycle 2 sont liés à la lecture et à l'écriture. Les connaissances acquises permettent de traiter des problèmes de compréhension et des problèmes orthographiques. L'enseignement de la langue est mené de manière structurée et progressive : **la leçon de grammaire et de vocabulaire** (découverte par l'élève d'une notion grammaticale ou d'un mot, de son sens) **doit être pratiquée dans le cadre de séances régulières** : observations, repérage dans la phrase, manipulation d'énoncés oraux et écrits issus de corpus. C'est à partir de ces activités qu'il convient de structurer les apprentissages et **de formuler des règles**. Une dernière phase consiste à **automatiser et mémoriser** les compétences acquises. S'ils sont fréquents dans l'usage, **les phénomènes irréguliers doivent être mémorisés**. Les textes à lire et les projets d'écriture peuvent également servir de supports. Les connaissances se consolident dans des exercices réguliers et répétés et des situations de lecture et d'écriture. La mémoire a besoin d'être entretenue pour que les acquis se stabilisent dans le temps et deviennent automatisés par des **exercices de copie et de dictée**.

Attendus de fin de cycle

- orthographier les mots les plus fréquents (notamment en situation scolaire) et les mots invariables mémorisés ;
- raisonner pour réaliser les accords dans le groupe nominal d'une part (déterminant, nom, adjectif), entre le verbe et son sujet d'autre part (cas simples : sujet placé avant le verbe et proche de lui ; sujet composé d'un groupe nominal comportant au plus un adjectif) ;
- utiliser ses connaissances sur la langue pour mieux s'exprimer à l'oral, pour mieux comprendre des mots et des textes, pour améliorer des textes écrits.

Passer de l'oral à l'écrit (lien avec la lecture).

Construire le lexique.

S'initier à l'orthographe lexicale.

Se repérer dans la phrase simple.

Maîtriser l'orthographe grammaticale de base

→ *Pour chaque item des Connaissances et compétences associées ainsi que des exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève.*

E. Croisements entre enseignements :

La pratique de la langue orale et écrite est constitutive de toutes les séances d'apprentissage et de tous les moments de vie collective. Par la répétition, elle permet un véritable entraînement. Les activités d'oral, de lecture, d'écriture sont quotidiennement intégrées dans l'ensemble des enseignements.

Le langage oral trouve à se développer dans les échanges, dans les débats (à propos de textes ou d'images), dans les comptes rendus, dans les discussions réglées (lien avec l'enseignement moral et civique), etc. Il peut être travaillé en EPS, emploi d'un vocabulaire adapté et précis pour décrire les actions et pour échanger entre partenaires. **En lecture**, les supports peuvent être des textes continus ou des documents constitués de textes et d'illustrations, sur supports traditionnels ou numériques. **En écriture**, au moins une séance quotidienne doit donner lieu à un écrit (élaboration d'un propos et rédaction). L'apprentissage d'une **langue vivante** est l'occasion de procéder à des comparaisons avec le français, expliciter des savoir-faire utiles en français (écouter pour comprendre, comparer des mots pour inférer le sens, etc.).

Sur les 3 années du cycle, des projets ambitieux qui s'inscrivent dans la durée peuvent associer la lecture, l'expression orale et/ou écrite, les pratiques artistiques et/ou d'autres enseignements : par exemple, des projets d'écriture avec édition du texte et des illustrations, des projets de mise en voix (parlée et chantée) de textes en français et dans la langue étudiée, des comptes rendus (sous différents formats : affiche, exposition commentée, etc.) de sorties ou de voyages (par exemple à la découverte de l'environnement proche, en lien avec l'enseignement « Questionner le monde ») et des recherches documentaires.

II. Langues vivantes (étrangères ou régionales) (p. 51)

III. Enseignements artistiques (p. 56)

Arts plastiques (p. 56)

Éducation musicale (p. 61)

IV. Éducation physique et sportive (p. 64)

V. Enseignement moral et civique (p. 69)

VI. Questionner le monde (p. 75)

Questionner le monde du vivant, de la matière et des objets (p. 76)

Questionner l'espace et le temps (p. 79)

VII. Mathématiques (p. 84)